

Infos migrations

Numéro 68 – juin 2014

Les difficultés des immigrés à l'écrit

Les immigrés sont plus nombreux à être en difficulté à l'écrit que les non-immigrés. Les personnes sont d'autant moins nombreuses à être en difficulté lorsqu'elles sont arrivées en France avant leur majorité, qu'elles ont appris à lire en français, qu'elles sont naturalisées ou qu'elles viennent d'un pays de l'Union européenne plutôt que d'un pays tiers. Les plus diplômés et ceux qui sont en emploi sont moins souvent en difficulté. Ces capacités à maîtriser l'écrit en français peuvent avoir des conséquences dans la vie quotidienne.

Etude

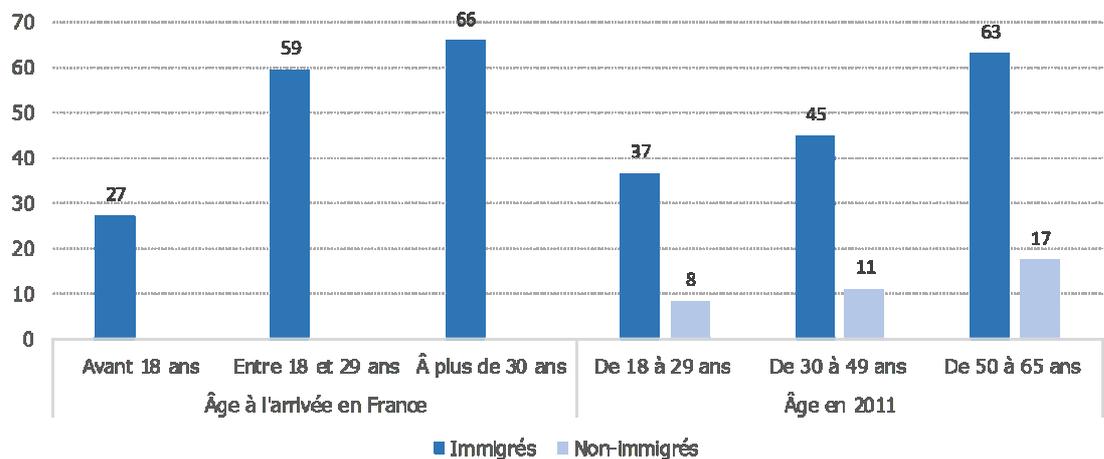
Les difficultés
des immigrés à
l'écrit

Les difficultés à l'écrit augmentent avec l'âge

Les immigrés sont plus souvent en difficulté à l'écrit que les non-immigrés : 49 % contre 12 % [1]. La proportion de personnes en difficulté à l'écrit varie fortement chez les immigrés en fonction de l'âge à l'arrivée en France (graphique 1). Les immigrés arrivés en France avant leur majorité ne sont que 27 % à avoir des difficultés à l'écrit contre 59 % pour les personnes arrivées en France entre 18 et 29 ans et 66 % pour celles arrivées après 30 ans. Place et Vincent [2] ont montré que au-delà du lieu de naissance de l'enquêté, la présence de l'enquêté en France pendant l'enfance entraîne de moindres difficultés, ce que confirme l'enquête IVQ 2011 (source : voir [1]).

Comme dans l'ensemble de la population, l'effet d'âge est très important [3]. Plus l'âge augmente, plus les compétences diminuent. D'une part, dans les générations précédentes, la durée des cycles d'études était moins longue qu'aujourd'hui. D'autre part, plus les personnes sont âgées, plus les études sont lointaines. La proportion de personnes en difficulté chez les immigrés varie de 37 % pour les moins de 30 ans à 63 % pour les personnes de 50 à 65 ans. Cet effet est aussi observable pour les non-immigrés, mais toujours à des niveaux inférieurs de difficulté (respectivement 8 % et 17 %).

Graphique 1 : Les difficultés à l'écrit en fonction de l'âge et de l'âge à l'arrivée en France (en %)



Lecture : 37 % des immigrés âgés de 18 et 29 ans sont en difficulté contre 8 % pour les non-immigrés du même âge.

Avoir entendu parler français durant l'enfance est associé à une meilleure maîtrise de l'écrit à l'âge adulte

Toutes les analyses présentées sont issues des résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) menée en 2011 par l'Insee. Le champ correspond aux personnes vivant en France métropolitaine de 18 à 65 ans. Le DSED a effectué les traitements.

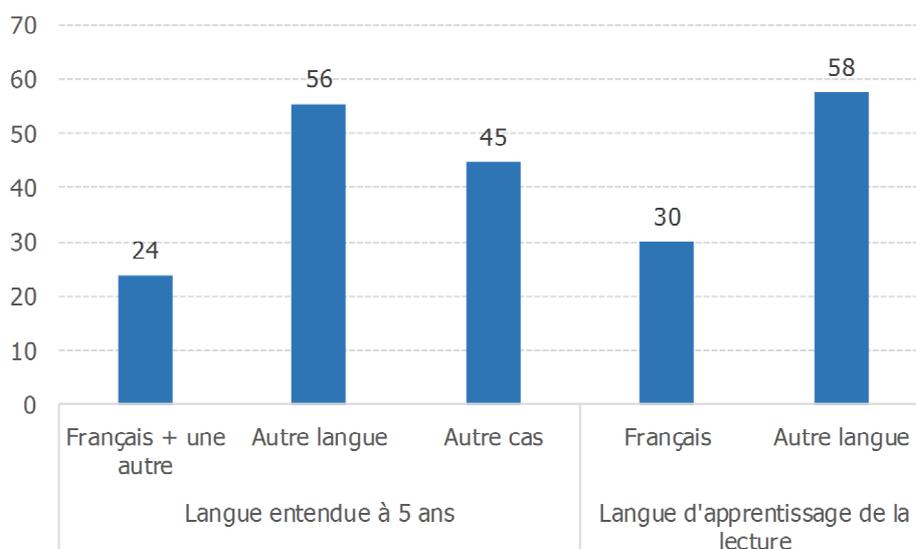


La proportion de personnes en difficulté varie en fonction de la langue entendue par les enquêtés quand ils avaient cinq ans. En effet, avoir entendu ses parents parler français pendant l'enfance entraîne de moindres difficultés à l'écrit à l'âge adulte (graphique 2).

Les difficultés à l'écrit augmentent à mesure que l'environnement de l'enquêté pendant l'enfance est moins francophone. Or, on remarque que les immigrés ont été moins souvent dans un environnement francophone pendant leur enfance que les non-immigrés : 17 % des immigrés ont entendu le français pendant leur enfance (éventuellement accompagné d'une autre langue) contre 95 % des non-immigrés. La situation la plus favorable (avoir entendu exclusivement le français à l'âge de cinq ans) ne concerne que 4 % des immigrés. A contrario, 77 % des immigrés n'ont jamais entendu le français dans leur enfance, situation la plus liée aux difficultés à l'écrit contre 5 % des non-immigrés. En effet 56 % des immigrés qui ont entendu une autre langue que le français sont en difficulté à l'écrit aujourd'hui.

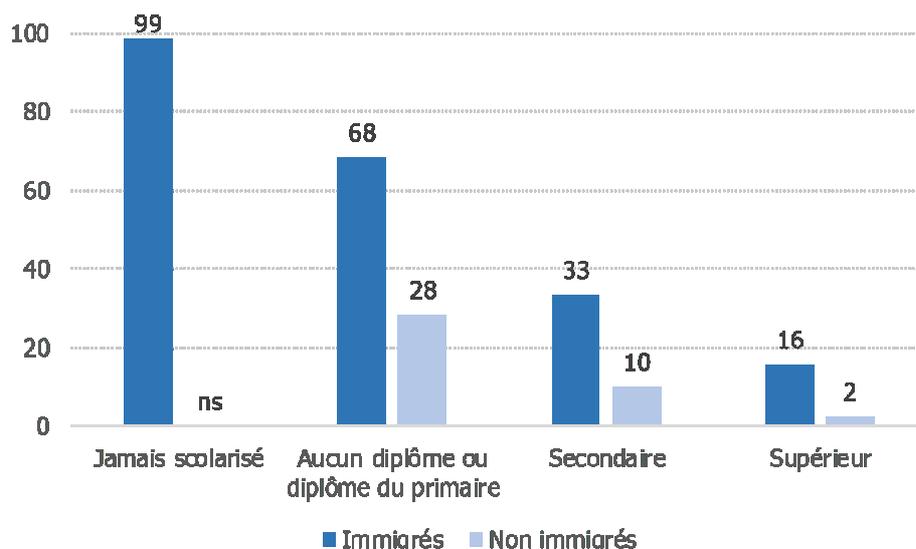
De même, avoir appris à lire dans une autre langue que le français est associé à une moindre maîtrise des domaines fondamentaux de l'écrit à l'âge adulte. Ainsi, 58 % des immigrés ayant appris à lire dans une autre langue que le français sont en difficulté à l'écrit contre seulement 30 % de ceux qui l'ont fait en français. Or 63 % des immigrés ont appris à lire dans une autre langue que le français. Cela ne concerne que moins de 1 % des non-immigrés.

Graphique 2 : Les difficultés à l'écrit en fonction de la langue entendue à cinq ans et de la langue d'apprentissage de la lecture (en %)



Lecture : 30 % des immigrés qui ont appris à lire en français sont en difficulté

Graphique 3 : Les difficultés à l'écrit en fonction du diplôme (en %)



Ns : résultat non significatif

Lecture : 68 % des immigrés qui n'ont aucun diplôme (ou de niveau primaire) sont en difficulté

Les plus diplômés sont moins souvent en difficulté

Le fait d'avoir des difficultés à l'écrit est aussi très lié à la formation initiale : les difficultés varient en fonction du diplôme obtenu [4]. Ainsi 68 % des immigrés sans diplôme (ou diplômés du primaire) sont en difficulté contre 33 % des diplômés du secondaire (respectivement 28 % et 10 % pour les non-immigrés) (graphique 3).

La part des personnes en difficulté chez les non-immigrés diplômés du supérieur est très faible (moins de 2 %), celles des immigrés est de 16 %. C'est très en dessous de la moyenne pour l'ensemble des immigrés (49 %). Il n'y a pas d'information dans IVQ sur la langue d'obtention du diplôme. Pour autant, seuls 19 % des immigrés diplômés du supérieur ont effectué l'intégralité de leurs études en France métropolitaine contre 81 % pour les non-immigrés.

Par ailleurs, immigrés et non-immigrés n'ont pas les mêmes diplômes : les premiers sont plus souvent sans diplôme et moins souvent diplômés du supérieur [5]. De plus, 7 % des immigrés n'ont jamais été scolarisés (contre moins de 0,5 % des non-immigrés). Chez ces derniers la proportion de personnes en difficulté atteint 99 %. Six immigrés sur dix n'ayant jamais été scolarisés déclarent ne jamais avoir appris à lire et à écrire.

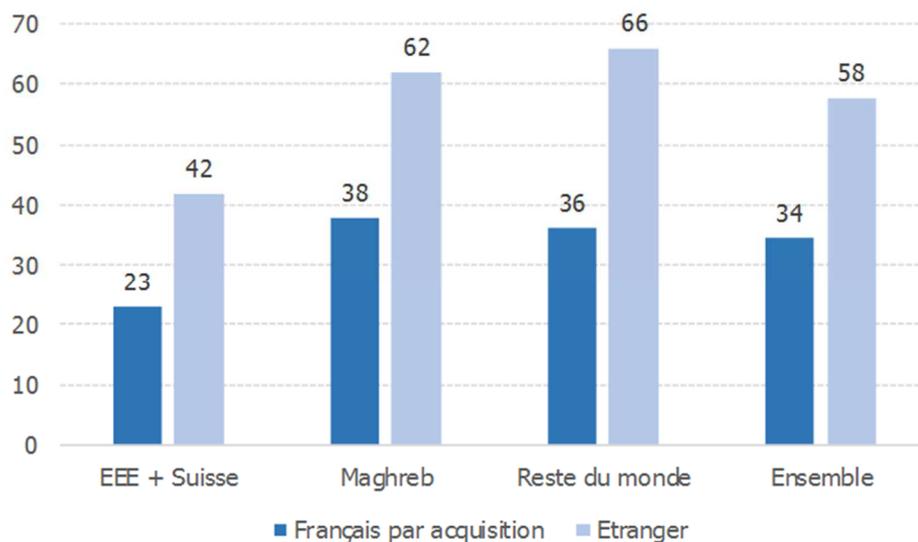
Ces différences dans les diplômes expliquent un tiers de l'écart entre le niveau de difficulté des immigrés et des non-immigrés. Si les immigrés étaient diplômés comme les non-immigrés, seuls 37 % de ces premiers seraient en difficulté (au lieu de 49 %).

Les immigrés devenus français sont plus à l'aise à l'écrit que les autres

Avoir obtenu la nationalité française est associé à de moindres difficultés à l'écrit en français. Ainsi 34 % des immigrés naturalisés sont en difficulté contre 58 % des étrangers non naturalisés (graphique 4). Bien sûr, ces deux populations n'ont pas le même profil [6]. En outre, maîtriser la langue française est une des conditions requises pour obtenir la nationalité française. Le niveau requis aujourd'hui est sensé correspondre au niveau d'un élève en fin de scolarité obligatoire apte à écouter, prendre part à une conversation et à s'exprimer oralement en continu. Il s'agit de maîtriser le langage nécessaire à la vie quotidienne et aux situations de la vie courante. Ce qui peut expliquer en partie les difficultés plus faibles observées pour les naturalisés.

Les immigrés de l'Espace Économique Européen et de la Suisse (EEE) sont ceux qui ont le moins de difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, qu'ils soient devenus français (23 %) ou toujours étranger (42 %). Les personnes originaires de l'EEE et de la Suisse sont souvent plus diplômées que les autres [5]. C'est aussi au sein de ce groupe que l'écart entre les Français par acquisition et les étrangers est le moins important (19 points). Pour les immigrés d'origine maghrébine, cet écart est de 24 points.

Graphique 4 : Les difficultés à l'écrit des immigrés en fonction de l'origine (en %)



Lecture : 34 % des immigrés qui ont acquis la nationalité française sont en difficulté contre 58 % des étrangers.

Les immigrés en emploi sont moins souvent en difficulté

L'éloignement du marché du travail s'accompagne de difficultés à l'écrit [7]. Ce lien existe aussi bien pour les immigrés que pour les non-immigrés (tableau 1). Ainsi 44 % des immigrés en emploi sont en difficulté à l'écrit (10 % pour les non-immigrés) contre 49 % des immigrés au chômage (16 % pour les non-immigrés). C'est l'inactivité qui est le plus associée à des difficultés à l'écrit. Lorsqu'ils sont inactifs (hors étudiants et retraités) les immigrés sont 67 % à être en difficulté à l'écrit (25 % pour les non-immigrés). Legrand a mis en évidence qu'avoir des difficultés à l'écrit n'augmentait pas les chances d'être au chômage mais pouvait augmenter celles d'être inactif [7], même si d'autres facteurs influencent davantage cette probabilité.

Par ailleurs, les personnes en difficulté accèdent moins souvent que les autres à la formation professionnelle. C'est le cas pour les immigrés et pour les non-immigrés, même si les immigrés accèdent moins souvent que les non-immigrés à la formation professionnelle [8]. Chez les immigrés qui ont terminé leurs études depuis au moins cinq ans, 63 % n'ont pas eu de formation depuis cinq ans (cette proportion est de 43 % pour les non-immigrés), 60 % de ces derniers sont en difficulté à l'écrit (19 % pour les non-immigrés). Cela s'observe aussi bien pour les immigrés en difficulté que pour ceux sans difficulté : chez les immigrés en difficulté à l'écrit 26 % ont eu une formation au cours des cinq dernières années contre 48 % de ceux qui n'ont pas de difficulté à l'écrit.

Tableau 1 : Les difficultés à l'écrit en fonction de l'accès au marché du travail (en %)

	Immigrés	Non-immigrés
Personnes en emploi	44	10
Chômeurs	49	16
Inactifs	67	27

Lecture : 44 % des immigrés qui sont en emploi sont en difficulté contre 10 % des non-immigrés.

Les immigrés déclarent plus fréquemment des difficultés dans la vie quotidienne

Quand ils sont en difficulté à l'écrit, les immigrés sont plus nombreux à déclarer avoir des difficultés dans certaines situations de la vie quotidienne (**tableau 2**) telles que : écrire une lettre, faire des courses, chercher un emploi, lire un plan ou des factures, utiliser un guichet automatique. De plus, lorsque des difficultés sont déclarées dans ces situations, elles sont toujours plus fréquentes que pour les non-immigrés. Ecrire une lettre est la situation la plus problématique pour les immigrés comme pour les non-immigrés en difficulté : 45 % des premiers déclarent avoir toujours ou parfois des difficultés, 42 % pour les derniers. Les situations les moins problématiques sont la lecture de factures (même si un cinquième des immigrés en difficulté déclarent avoir du mal à les lire) et l'utilisation d'un guichet automatique. Les immigrés en difficulté le sont plus souvent aussi dans les démarches pour rechercher un emploi ; 34 % contre seulement 8 % pour les non-immigrés. C'est dans cette situation que l'écart entre immigrés et non-immigrés est le plus fort.

Cependant les immigrés déclarent plus fréquemment demander de l'aide à quelqu'un lorsqu'ils se retrouvent en difficulté dans les situations de la vie quotidienne. Ils le font plus souvent pour écrire une lettre (87 % des immigrés contre 82% des non-immigrés). En revanche, pour faire les courses, il est moins fréquent de demander de l'aide (53 % des immigrés contre 47 % des non-immigrés).

Tableau 2 : Personnes se déclarant en difficulté selon la situation (en %)

	Immigrés	Non-immigrés
Ecrire une lettre	45	42
Dans les recherches d'emploi	34	8
Faire les courses	31	15
Lire un plan	26	23
Lire des factures	20	9
Utiliser un guichet automatique	6	5

Champ : personnes en difficulté à l'écrit

Lecture : 35 % des immigrés qui sont en difficulté déclarent avoir des difficultés (toujours ou parfois) pour écrire une lettre.

Pour en savoir plus :

1. Le Quentrec-Creven G. : Les compétences des immigrés, Infos migrations n° 65, avril 2014.
2. Place D., Vincent B. : L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences, in Mesurer les compétences des adultes, Economie et Statistique, n° 424-425, 2009.
3. Jonas N. : Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul, Insee Première n°1426, décembre 2012.
4. Murat F. : Les difficultés des adultes face à l'écrit, Insee Première n°959, avril 2004.
5. Mogueur L., Brinbaum Y, Primon J-L. : Niveau de diplômes des immigrés et de leur descendants, Documents de travail de l'Ined, n°168, 2010.
6. Mainguené A. : Qui sont les personnes devenues françaises ?, Infos migrations n° 47, janvier 2013.
7. Legrand Z. : La maîtrise insuffisante des savoirs de base : Un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ?, Dares analyses, n°45, juillet 2013.
8. Grélot D., Minni C. : Les immigrés accèdent moins à la formation professionnelle continue, Formation emploi, avril-juin 2006.